

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017**CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL****INCIDENCES DU PROJET LOI DE FINANCES 2017 POUR LES COLLECTIVITÉS**

Il convient de noter que le projet de loi finances 2017 valide le report de la réforme de la DGF, qui pour mémoire avait été programmée pour le 1er janvier 2017, sachant qu'aucune échéance n'est fixée pour l'adoption de nouvelles dispositions.

On retient également la réduction de moitié de la contribution des Communes au redressement des finances publiques. Par conséquent, il était prévu à ce titre pour 2017 une contribution à hauteur de 130 000 €, sur ces nouvelles dispositions notre DGF devrait évoluer comme suit :

	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
DGF	965 977 €	922 518 €	790 704 €	658 837,00 €	593 837,00 €
Contribution		-51 333,00 €	-132 836,00 €	-136 491,00 €	-65 000,00 €
Évolution en %		-5 31%	-14,40%	-17,26%	-9,87%
Total	- 385 660 €, - 39,92%				

En compensation, on notera l'évolution à la hausse de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et de la DNP (Dotation Nationale de Péréquation).

A noter le maintien de la DNP en 2017, à défaut de réforme de la DGF.

Le PLF 2017 fixe les montants des dotations de péréquation et prévoit une augmentation de 180 millions d'euros pour la DSR contre 117 millions d'augmentation consentie en 2016. Il est donc envisagé de majorer les montants prévus en 2017 pour la DSR et de maintenir le montant 2016 pour la DNP.

	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
DSR	465 547 €	493 963 €	566 203 €	625 192,00 €	680 000,00 €
DNP	237 304 €	261 612 €	269 685 €	280 954,00 €	281 000,00 €
Total	+ 258 149 €, + 37%				

Le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) est reconduit sur 2017 à hauteur de 1,2 milliards d'euros. Rappelons que nous avons obtenu en 2016, 200 000 € de subvention dans ce cadre pour le financement du projet d'aménagement du giratoire de la gare et la réalisation de cheminements doux.

BUDGET PRINCIPAL

Population INSEE : 7 784

Population DGF : 8 053 (8 004 en 2015)

2017 sera marquée par le démarrage du projet de construction / réhabilitation d'un nouveau groupe scolaire.

Rappelons qu'il s'agit d'un projet d'envergure qui devrait se chiffrer dans une hypothèse maximum à plus de 9M€ engageant de fait la collectivité sur plusieurs années. La répartition des crédits de paiements est envisagée comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL AP
CP	45 960 €	787 485 €	3 019 960 €	3 065 803 €	2 038 506 €	147 178 €	9 104 891 €

REPARTITION PAR PHASE	
PHASE 1 (construction de l'école maternelle + plateau sportif + vestiaires terrain d'honneur)	6 044 910,00 €
PHASE 2 (réhabilitation école élémentaire)	2 861 421,00 €
Maîtrise d'ouvrage déléguée	198 560,00 €

Toutes les sources de financement seront mobilisées pour équilibrer ce projet. Plusieurs démarches ont déjà été entamées auprès des différents partenaires pour lever un maximum de subventions.

L'impact sur 2017 reste modéré et permettra de projeter d'autres investissements.

FONCTIONNEMENT

🕒 Recettes de fonctionnement

Il convient d'intégrer pour la projection 2017 les éléments suivants

une baisse plus modérée des concours financiers de l'État

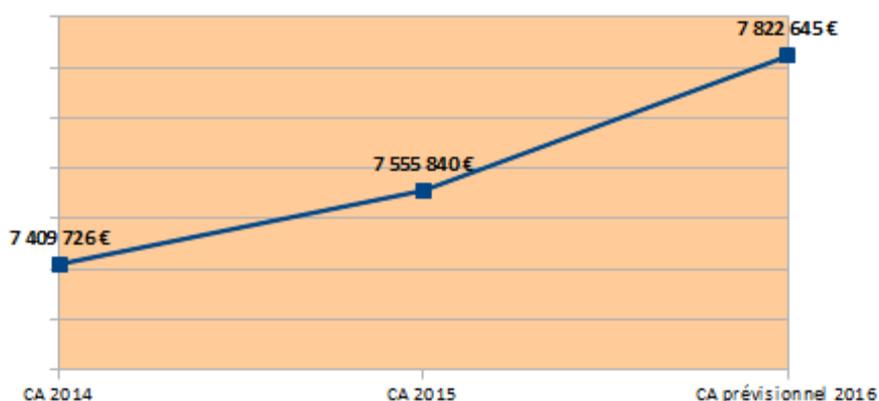
une légère augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases (constructions nouvelles changement de destination...). La loi de finances pour 2017 prévoit également une augmentation plafonnée à 0,4% des valeurs locatives.

Le taux de variation des prix à la consommation est quant à lui estimé à 0,8%

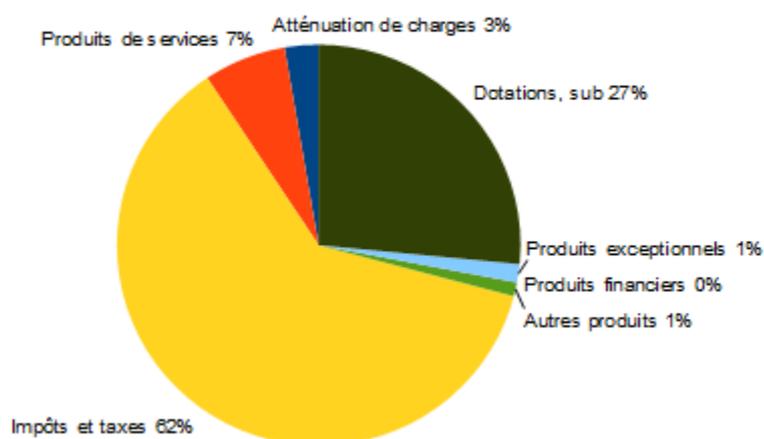
État récapitulatif par grandes masses – recettes réelles de fonctionnement

Chap	Objet	Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016	Prévision CA 2016
13	Atténuation charges	216 649 €	281 646 €	115 000 €	118 926 €
70	Produits de services	511 305 €	487 005 €	404 419 €	507 428 €
73	Impôts et taxes	4 565 538 €	4 678 347 €	4 717 544 €	4 787 937 €
74	Dotations, sub.	1 947 670 €	2 008 587 €	2 080 426 €	2 085 335 €
75	Autres produits	86 992 €	80 395 €	82 005 €	84 707 €
76	Produits financiers	1 398 €	914 €	1 200 €	496 €
77	Produits exceptionnels	80 174 €	18 946 €	50 600 €	237 817 €
TOTAL		7 409 726,00 €	7 555 840 €	7 551 194 €	7 822 645 €

Courbe d'évolution des recettes réelles de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement par nature
Moyenne 2014/2016



🕒 Recettes d'origine fiscale

La Commune perçoit :

- la taxe d'habitation y compris sur les logements vacants : 1 520 397 € en 2016
- la taxe sur le foncier bâti : 2 118 830 € en 2016
- la taxe sur le foncier non bâti : 157 757 € en 2016
- la taxe sur les pylônes : 58 552 € en 2016

Pour 2017, les sommes budgétées seront réévaluées sur une base à minima de 0,5%, effet conjugué de l'augmentation des valeurs locatives et de la dynamique démographique.

A cela s'ajoute :

- la Taxe sur l'électricité : 118 612 € en 2016
- la Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) : 29 523 € en 2016
- la Taxe additionnelle sur les droits de mutation : 228 711 € en 2016 (191 088 € en 2015)

Il convient d'intégrer également le *Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)* : La dotation pour le FPIC est maintenue par rapport à 2016 (1 milliard d'euros), l'échéance à partir de laquelle le fonds est calculé sur la base de 2% des recettes fiscales (1,15 milliard) est à nouveau repoussé à 2018 : 139 274 € en 2016.

L'attribution de compensation (375 182 €) devrait être légèrement moins favorable à Questembert que par les années passées compte tenu du transfert de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » à la Communauté de communes (env. 20 K€).

🕒 **Autres recettes de fonctionnement**

La variation des autres recettes réelles de fonctionnement sera hétérogène selon les postes du budget. Certains postes seront en hausse, les autres seront pour la plupart stables ou en légère diminution.

- ✖ revalorisation annuelle de la tarification cantine/garderie au 01/09/2017.
- ✖ revalorisation des tarifs d'utilisation des services municipaux et du domaine public (droits de place, droits de stationnement...)
- ✖ facturation aux Communes concernées des frais de scolarité de leurs enfants à Questembert sur les bases suivantes : 1 161,67 € pour un enfant en école maternelle et 296,76 € en école primaire.
- ✖ compensation de l'occupation de « Pomme d'api » par la CCPQ et de l'utilisation du bâtiment, des matériels et des services de la restauration collective par la CCPQ, les communes de Lauzach et Limerzel et du foyer logement.
- ✖ les travaux en régie pour 2016 s'élèvent à 149 484,36 €, aussi la dotation 2016 (150 K€) devrait être reconduite en 2017.

🕒 **Dépenses de fonctionnement**

La maîtrise de l'évolution des charges de personnel est le facteur d'équilibre de la section de fonctionnement du budget. Pour autant, celle-ci progresse mécaniquement chaque année, par effet du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Les charges de personnel représentent **3,16 M€** en 2016.

Pour 2017, 4 facteurs sont à intégrer dans le calcul de la masse salariale :

l'augmentation de la valeur du point : + 0,47%

le GVT : + 1,26%

la réforme du régime indemnitaire décidée par décret : + 1,2%

la prise en charge des personnels de l'école de musique en année pleine

S'agissant des charges à caractère général, l'objectif est de stabiliser ce poste de dépenses tout en maintenant la qualité du service public sachant qu'il est prévu une inflation à 0,8% sur 2017.

Sont également à prévoir des dépenses supplémentaires par rapport à 2016 : élections, biennale du livre.

Un point de vigilance sera porté au suivi des dépenses de fluides (243 K€ en 2016) afin de contrôler au mieux nos consommations.

🕒 **Autres charges de gestion courante**

Ce chapitre intègre entre autre le versement des subventions aux différentes associations et autres organismes, y compris le CCAS.

Au vu des résultats prévisionnels 2016 pour le SAAD et le CCAS, la subvention d'équilibre exceptionnellement élevée en 2016 pourra être réduite de près de la moitié en 2017.

Par ailleurs, la subvention inscrite pour le SIDEM ne sera pas reconduite (23 000 € en 2016), du fait de la dissolution de ce dernier.

Par conséquent, ce chapitre devrait être en nette diminution.

🕒 Charges financières

Sans considérer l'emprunt que la collectivité devra prévoir pour le projet de l'école, les charges d'intérêt d'emprunt devrait diminuer sur 2017 (177 K€ à prévoir contre 191 K€ en 2016).

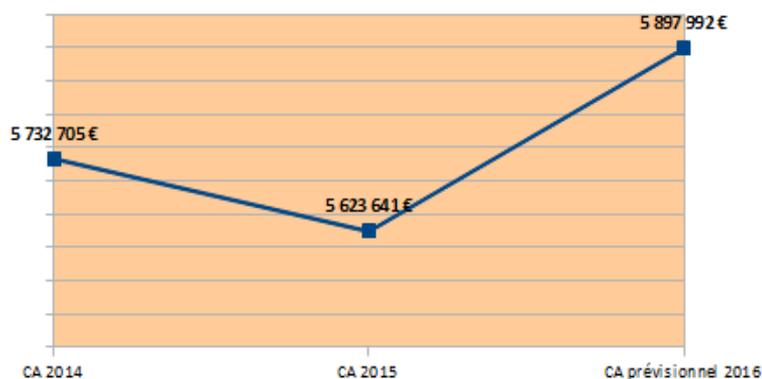
État récapitulatif par grandes masses – dépenses réelles de fonctionnement

Chap	Objet	Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016	Prévision CA 2016
'011	Charges à caractère général	1 567 705 €	1 430 507 €	1 669 681 €	1 516 694 €
'012	Charges de personnel	2 908 397 €	3 088 311 €	3 169 916 €	3 162 916 €
'014	Atténuation de produits	7 789 €	1 946 €	8 000 €	7 341 €
65	Autres charges de gestion courante	984 268 €	885 759 €	1 045 259 €	1 022 601 €
66	Charges financières	260 394 €	216 188 €	204 000 €	188 415 €
67	Charges exceptionnelles	4 152 €	931 €	3 000 €	25 €
TOTAL		5 732 705 €	5 623 641 €	6 099 856 €	5 897 992 €

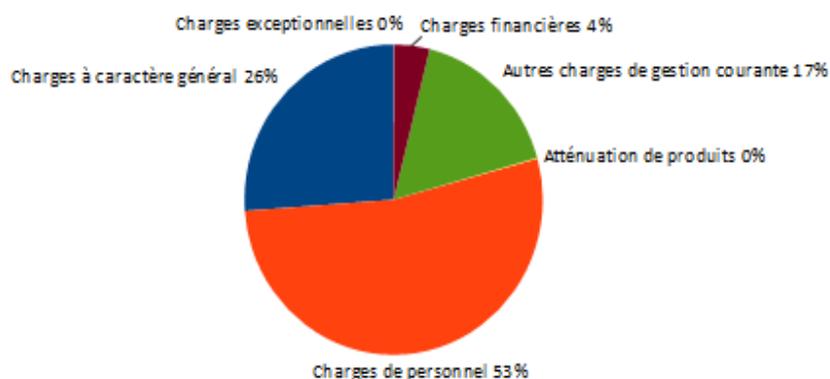
Au delà des évolutions prévues du chapitre 012 (+ 74 K€), il convient de noter le montant exceptionnel de la subvention d'équilibre du CCAS (349 K€ en 2016, 227 K€ en 2015). S'agissant du chapitre 011, 39 000 € ont été mandatés au titre des travaux en régie et 38 000 € sont imputables à des interventions suite à des dégradations (location modulaires CTM, dégradations sur la voirie...)

Il conviendra de tenir compte de ces éléments pour déterminer le budget de fonctionnement 2017.

Courbe d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement



**Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature
Moyenne 2014/2016**



A titre d'information, le pourcentage des charges de personnel (montant net : dépenses de personnel – recettes en atténuation) dans les charges de fonctionnement réelles devrait être de 48,35% en 2016. Rappelons la référence nationale en 2015 : 54,56%.

INVESTISSEMENT

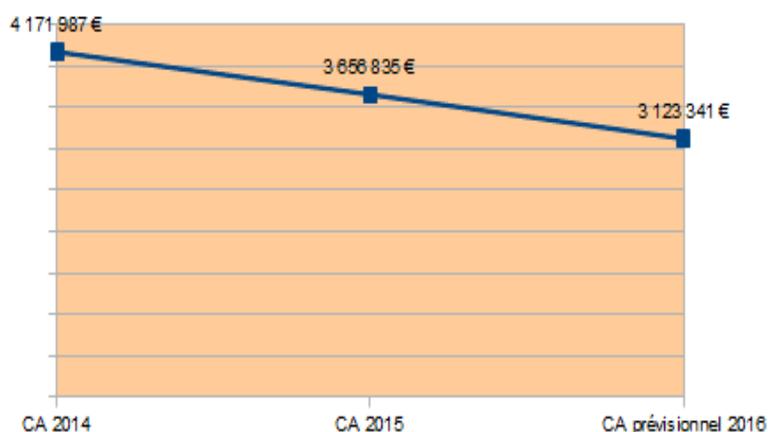
Le volume d'investissement – dépenses réelles du budget principal réalisé en 2016 est à environ 3,1 M€, avec notamment 2,2 M€ de dépenses d'équipement (2,2 M€) auxquelles il faut ajouter les Restes à Réaliser 2016 (498 K€)

🕒 **Dépenses d'investissement**

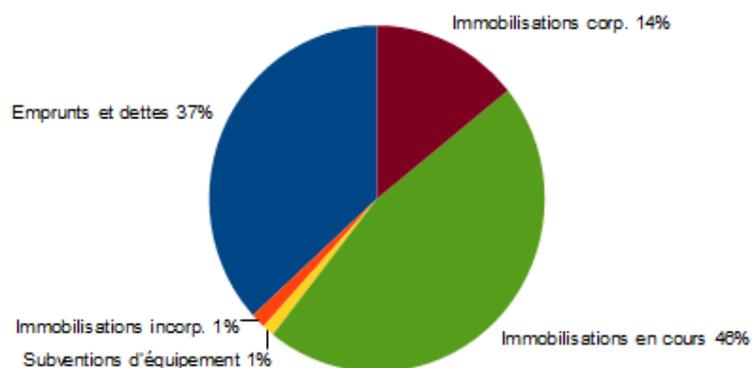
État récapitulatif par grandes masses – Dépenses réelles d'investissement

Chap	Objet	Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016	Prévision CA 2016
16	Emprunts et dettes	1 671 757 €	1 505 033 €	1 501 240 €	850 300 €
20	Immobilisations incorp.	61 834 €	75 225 €	118 837 €	20 096 €
204	Subventions d'équipement	36 999 €	36 999 €	50 961 €	50 960 €
21	Immobilisations corp.	335 768 €	692 722 €	577 594 €	533 171 €
23	Immobilisations en cours	2 065 629 €	1 346 857 €	2 258 125 €	1 668 814 €
TOTAL		4 171 987 €	3 656 835 €	4 506 757 €	3 123 341 €

Courbe d'évolution des dépenses réelles d'investissement



Répartition des dépenses réelles d'investissement par nature
Moyenne 2014/2016



La comparaison 2016/2015 doit être pondérée considérant le refinancement de la dette inscrit sur 2015 (662 K€).

État des restes à réaliser au 31/12/2016 - Dépenses

Opération	Libellé	Montant en €
	N/affecté	79 860 €
101	Mairie	2 403 €
103	Églises et chapelles	2 228 €
104	Bâtiments culturels	2 378 €
105	Autres bâtiments communaux	41 007 €
106	Sports	12 295 €
110	Voirie	248 812 €
111	Réseaux	13 106 €
112	Environnement	5 528 €

113	Stades, sports extérieurs	1 850 €
118	Cimetière	76 278 €
120	Services techniques	12 306 €
TOTAL		498 051 €

Estimation du résultat de clôture

Prévision résultat (avec reports)	
Résultat de fonctionnement	+ 1 412 435 €
Résultat d'investissement	-1 157 732 €
Résultat provisoire de l'exercice	+ 254 703 €

🕒 **Les investissements envisagés en 2017**

PROGRAMME D'ACTIONS 2017	
ENFANCE ET CITOYENNETE	85 000 €
PATRIMOINE, CULTURE ET COMMUNICATION	46 700 €
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 810 485 €
CADRE DE VIE	572 410 €
SPORTS ET LOISIRS	89 500 €
SERVICES A LA POPULATION	39 700 €
PROJETS TRANSVERSAUX	72 000 €
TOTAL	2 715 795 €

Vous trouverez ci dessous, répartie par grands axes, la liste non exhaustive, des projets inscrits dans le programme d'investissement communal.

Enfance et citoyenneté : équipement des écoles, renouvellement des équipements pour le restaurant scolaire et la réalisation d'un city Parc

Patrimoine, culture et communication : acquisitions documentaires, matériels pour l'école de musique, valorisation du patrimoine...

Aménagement du territoire : projet de réhabilitation ou de construction d'un nouveau groupe scolaire, achèvement de l'opération d'aménagement de l'espace Segalen, équipement numérique, réalisation du giratoire de la gare, aménagement du terrain Saint Martin et du carrefour de Kerjumais...

Cadre de vie : Entretien de la voirie et des bâtiments publics, extension des réseaux, aménagement du CTM...

Sports et loisirs : Entretien et équipement des sites sportifs, drainage du stade du Galinio, toilettes sèches à l'Asphodèle

Services à la population : Programme de renouvellement du mobilier, matériels et des véhicules de la Commune....

Projets transversaux : Vidéo-protection, cheval territorial...

Le Plan Pluriannuel d'Investissement sera ajusté au regard de la capacité financière de la Commune considérant l'impact du projet d'école.

🕒 Recettes d'investissement en 2017

Taxe d'aménagement / Taxe locale d'équipement / taxe d'urbanisme

2014	2015	2016
95 890 €	177 248 €	170 549 €

Sur la base des derniers chiffres, on peut raisonnablement prévoir, à minima, une reconduction de la dotation prévisionnelle 2016 soit 130 K€.

Il est rappelé que la taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Fonds de Compensation de la TVA : Selon la Loi de finances 2016, sont désormais éligibles au FCTVA les dépenses d'entretien des bâtiments publics et la voirie payées à compter du 1er janvier 2016 (en fonctionnement : c/61522 et 615231). Cette mesure devrait nous permettre de dégager des recettes supplémentaires pour 2017.

Par ailleurs, le taux de compensation pour les dépenses 2016 reste à hauteur de 16,404%. Pour 2017, la recette est ainsi estimée à hauteur de 330 K€.

Subventions d'équipement :

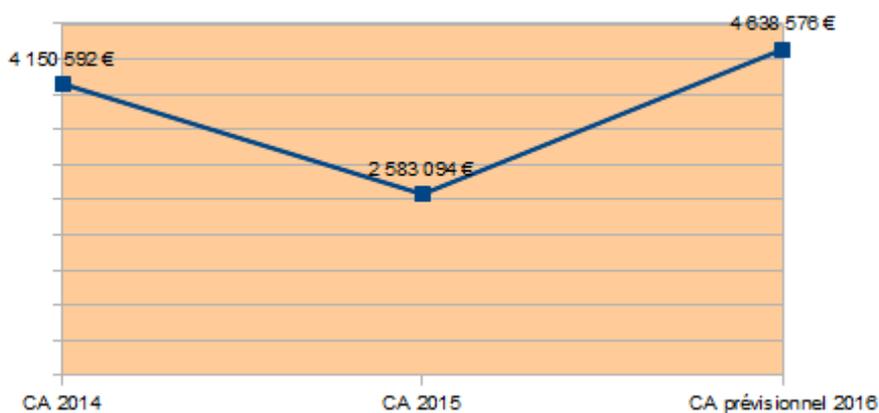
Sont déjà identifiées pour 2017, les recettes suivantes :

- Fonds de soutien à l'investissement local 2016 : reliquat de 106 091 €
- DETR 2016 – travaux Ada'p accessibilité : 13 161 €
- Conseil départemental – travaux Ada'p accessibilité 2016 : 23 600 €
- Conseil départemental – Programme de Solidarité Territoriale 2016 - reliquat giratoire de la gare : 67 593 €
- Conseil départemental – Programme de Solidarité Territoriale 2017 : projet école : 100 000 € (montant plafond)
- Agence de l'Eau - étude continuité écologique : 6 000 €
- Centre National de Développement du Sport (CNDS) - travaux Ada'p Accessibilité : 25 000 €
- Programme départemental pour investissement sur la voirie communale et rurale (PDIC) 2017 : 15 625 €
- Amendes de police : n/chiffrées
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017 – projet d'école, aménagement du CTM... : n/chiffrée
- Fonds de soutien à l'investissement local 2017 - Projet école, aménagement CTM... : n/chiffré
- Revente suite aménagement terrain Saint Martin : 180 000 €

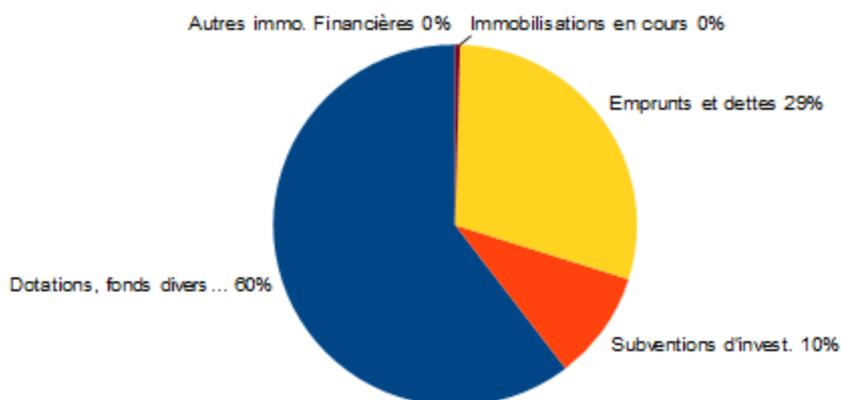
État récapitulatif par grandes masses – recettes réelles d'investissement

Chap	Objet	Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016	Prévision CA 2016
10	Dotations, fonds divers ..	2 045 781 €	1 736 724 €	2 523 987 €	2 448 505,00 €
13	Subventions d'invest.	507 982 €	180 091 €	262 485 €	318 787 €
16	Emprunts et dettes	1 580 000 €	651 100 €	1 837 104 €	800 000 €
21	Immobilisations corporelles		180 €		
23	Immobilisations en cours	1 829 €			
27	Autres immo. financières	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
TOTAL		4 150 592 €	2 583 094 €	4 638 576 €	3 582 290 €

Courbe d'évolution des recettes réelles d'investissement



Répartition des recettes réelles d'investissement par nature
Moyenne 2014/2016



Endettement

Le recours à l'emprunt sera mis en rapport avec la capacité de la collectivité à y faire face sachant que sur 2017

un 1er emprunt devra être négocié pour assurer le financement de l'école.

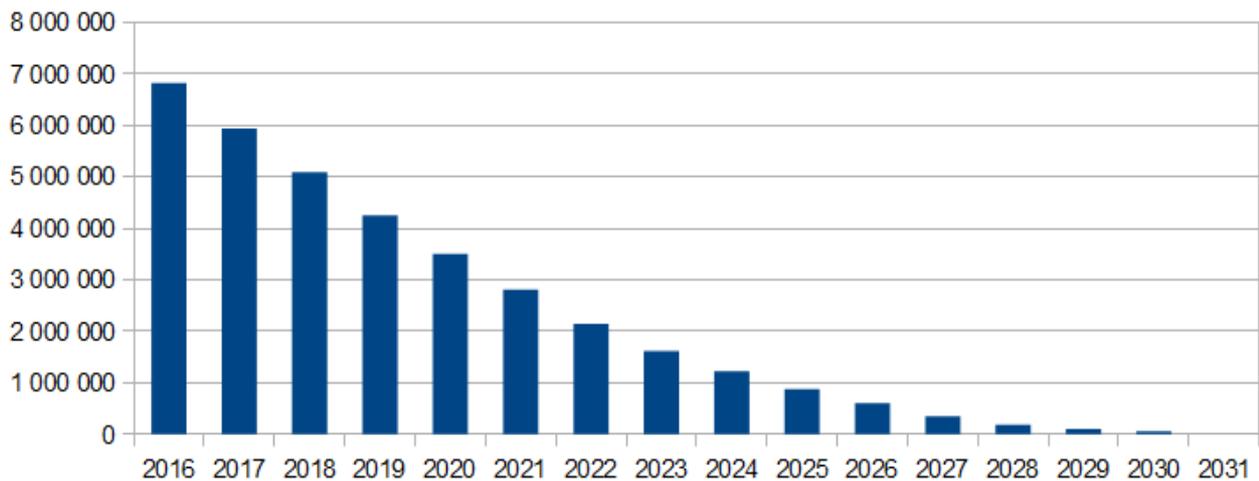
Le remboursement du capital de la dette s'établira pour 2017 à 882 045 € (850 300 € en 2016)

Encours de la dette au 31/12/2016

Budget principal - La dette communale

N°	Organismes prêteurs	Répartition	Capital emprunté	Capital restant du	Nb trimestres restant	Taux
				Au 31/12/2016		
1	Caisse d'Épargne	30,36%	300 000,00 €	25 333,70 €	4	Fixe
2	Caisse d'Épargne		450 000,00 €	85 198,45 €	10	Variable
3	Caisse d'Épargne		700 000,00 €	175 437,33 €	12	Fixe
4	Caisse d'Épargne		500 000,00 €	240 159,46 €	24	Fixe
5	Caisse d'Épargne		1 000 000,00 €	501 213,98 €	25	Fixe
6	Caisse d'Épargne		800 000,00 €	800 000,00 €	60	Fixe
7	CRCA	23,94%	457 347,78 €	147 554,27 €	18	Fixe
8	CRCA		500 000,00 €	65 228,96 €	6	Fixe
9	CRCA		500 000,00 €	132 261,53 €	14	Variable
10	CRCA		500 000,00 €	211 047,45 €	21	Fixe
11	CRCA		1 000 000,00 €	563 587,66 €	29	Fixe
12	BFT	12,14%	1 500 000,00 €	925 000,00 €	37	Variable
13	Banque Postale	10,12%	750 000,00 €	587 500,00 €	47	Fixe
14	Banque Postale		650 000,00 €	587 500,00 €	47	Fixe
15	Banque Postale		500 000,00 €	425 000,03 €	51	Variable
16	CAF	1,21%	150 000,00 €	120 000,00 €	32	Fixe 0,00%
17	CDC	6,07%	750 000,00 €	595 712,40 €	42	Fixe
18	CFFL (ex Dexia)	10,07%	243 897,51 €	102 372,30 €	13	Fixe
19	CFFL (ex Dexia)		1 000 000,00 €	449 999,89 €	27	Fixe
20	MSA	0,81%	100 000,00 €	81 552,04 €	30	Fixe
TOTAL				6 821 659,45 €		
Nombre de contrats :			20			
Nombre de contrats à taux fixe :			16	Pourcentage		80,00%
Nombres de contrats à taux variable :			4	Pourcentage :		20,00%
Durée moyenne de la dette :			6,86 années			

Extinction naturelle de la dette



Dette / habitant

	2015	2016	Moyenne départementale
Dette au 31/12	6 873 060 €	6 821 659 €	
Population	7 784	7 784	1 134 €
Ratio par habitant	883 €	876 €	

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Le budget 2016 devrait terminer en excédent :

Investissement :

exécution 2016 = 0 €

report = - 267 €

soit un déficit cumulé de - 267 €

Fonctionnement :

exécution 2016 = + 4.674,47 €

report = + 6.043,86 €

soit un excédent cumulé de + 10.718,33 €

A noter que ce budget s'autofinance par la vente d'électricité. Le budget 2017 devrait couvrir les mêmes dépenses que prévues sur 2016 à savoir les charges de l'emprunt et les charges d'entretien.

BUDGET ANNEXE CAMPING

Le budget du camping termine l'année 2016 à 0 grâce à une subvention d'équilibre de la Commune, laquelle augmente comparée à celle versée en 2015 (14 172 € contre 9 365 € en 2015). A noter pour 2016, une période d'ouverture plus longue (jusqu'au 18/09) et la prise en charge de nombreuses réparations suite à des dégradations (33 687 €) remboursées partiellement par l'assurance (24 056 €)

Investissement :

exécution 2016 = - 768,79 €

report = - 4.335,54 €

soit un déficit cumulé de - 5.104,33 €

Fonctionnement :

exécution 2016 = + 5.104,33 €

report = 0 €

soit un excédent cumulé de + 5.104,33 €

Pour 2017, on pourra confirmer la tendance à la baisse des charges, notamment par l'effet de remboursement de l'emprunt. On retiendra comme dépenses, celles liées à l'entretien et au fonctionnement (structure et personnel) du camping pendant la saison d'ouverture.

Budget camping – La dette en détail

N°	Organismes prêteurs	Répartition	Capital emprunté	Capital restant du	Nb trimestres restant	Taux
				Au 31/12/2016		
1	Caisse d'Épargne	100,00%	46 500,00 €	4 246,51 €	4	Fixe
2	Caisse d'Épargne		63 000,00 €	42 498,22 €	38	Variable
TOTAL				46 744,73 €		
Nombre de contrats :			2			
Nombre de contrats à taux fixe :			1	Pourcentage	700,00%	
Nombres de contrats à taux variable :			1	Pourcentage :	36,36%	
Durée moyenne de la dette :			5,25 années			